

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE
ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE
ANNEXE D'ALGER

Adresse : Complexe National de la Protection Civile;

Cité 5Juillet -16311 -Dar El Beida/Alger

Numéro d'identification fiscale : 408 002 002 110 666

AVIS DE CONSULTATION N°02/2023/ENPC/AA

Conformément à l'article 13, au titre des procédures adaptées, du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'annexe de l'école nationale de la Protection Civile d'Alger, invite les opérateurs économiques à prendre part à la consultation qu'elle lance pour **la fourniture d'articles d'entretien des bâtiments, plomberie, électricité et produits d'entretien et de nettoyage** au titre de l'année 2023, répartis en deux lots distincts comme suit :

- **Lot 1 : Articles d'entretien des bâtiments, plomberie et électricité.**
- **Lot 2 : Produits d'entretien et de nettoyage**

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour **un ou deux lots** conformément à leurs registres de commerce.

La consultation est ouverte à tout opérateur économique habilité à réaliser la commande en question, cette condition doit être justifiée sur le registre de commerce ou les statuts de sa société.

Les opérateurs économiques intéressés (personnes physiques ou morales) sont invités à se rapprocher de l'annexe de l'école nationale de la Protection Civile d'Alger, sise à l'adresse sus indiquée, pour y retirer le dossier de la consultation auprès du bureau des marchés, ouvert tous les jours de la semaine (sauf le vendredi et le samedi) de 8h 30mn à 12h et de 13h 00mn à 16h00 mn, sur présentation d'une demande accompagnée d'une copie du registre de commerce.

En plus de cette exigence, les participants doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité, ainsi que celles relatives à la constitution d'un dossier de participation comportant les pièces réglementaires énumérées dans l'article 4 du cahier des charges, notamment (*) :

A/ LE DOSSIER DE CANDIDATURE : doit comprendre les documents suivants :

1. La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée ;
2. La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, remplie et signée ;
3. La copie du registre de commerce en cours de validité, ou statuts pour les sociétés ;
4. Le document justifiant de la délégation de signature si nécessaire

B /OFFRE TECHNIQUE : doit comprendre les documents suivants :

- 1- La déclaration à souscrire remplie, datée et signée ;
- 2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C/OFFRE FINANCIERE : doit comprendre les documents suivants :

- 1- La lettre de soumission remplie, datée et signée ;
- 2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, datée et signée ;
- 3- Le devis quantitatif et estimatif rempli, datée et signée.

Pour être recevables, le dossier de candidature et les deux offres technique et financière doivent être obligatoirement insérés séparément dans un pli chacun, cacheté et anonyme (assortie seulement de la mention : " dossier de candidature" ou "offre technique" ou "offre financière"), selon le cas, et mis dans une 4^{ème} enveloppe également cachetée et anonyme, ne portant extérieurement que la mention:

Consultation N°02/2023/ENPC/AA

**Ayant pour objet la fourniture d'articles pour entretien des bâtiments,
Plomberie, électricité et produits d'entretien et de nettoyage**

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- **La durée de préparation des offres : 10 jours**
- **Date et heure limite de dépôt des offres : Mardi 25 Juillet 2023 à 12H00**
- **Durée de validité des offres : Trois (03) mois et 10 jours.**

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui se déroulera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres soit **Mardi 25 Juillet 2023 à 13H00.**

**L'ANNEXE DE L'ECOLE NATIONALE
DE LA PROTECTION CIVILE D'ALGER**